

Conseil Intercommunal**Séance du jeudi 4 juin 2015 à Gland****Appel des communes :**

Présentes 32 communes représentant 141 voix
Excusées 12 communes représentant 47 voix
Absentes 3 communes représentant 8 voix

Le Conseil Intercommunal de l'ARAS a pris les décisions suivantes :

❖ **Le préavis N°16-15 : Comptes 2014 est accepté à l'unanimité.**

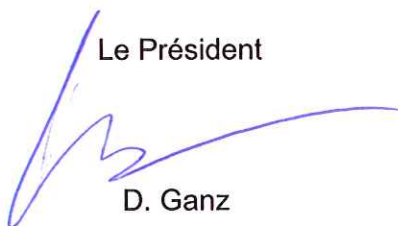
Cette décision n'est pas soumise à référendum.

❖ **Le préavis N°17-15: Crédit d'investissement pour un système d'information intégré (logiciel comptable) est accepté à l'unanimité.**

Nyon, le 16 juin 2015

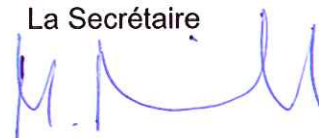
Pour le Conseil Intercommunal

Le Président



D. Ganz

La Secrétaire



M.-L. Michel

Avis affiché au pilier public des 47 communes membres
durant 20 jours